



Paris, le 8 avril 2026

Madame Stéphanie RIST
Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie
et des Personnes handicapées de France

Lettre ouverte aux élus de la République Française
À l'attention de l'ensemble des élus de la République Française
(Parlement, Gouvernement, exécutifs et assemblées des collectivités territoriales).

Objet : Urgence sociale dans l'aide à domicile – salaires, déplacements et conditions de travail

Madame la Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Réunies les 25 et 26 mars à la Confédération FO et le 3 avril dernier, les camarades de l'Aide à Domicile de la FNAS FO s'adressent solennellement à vous. Par la présente lettre ouverte, nous vous alertons sur une urgence sociale : **la dégradation continue de nos conditions de travail, aggravée par l'explosion de nos frais professionnels liés à la flambée du prix des carburants, combinée à l'érosion de nos salaires avec les 3 refus successifs d'agrément¹ de nos avenants politique salariale.**

Alors même que **notre métier est indispensable** au maintien à domicile, à l'autonomie et à la dignité des personnes fragiles de notre société.

Nous vous demandons de prendre des engagements concrets et rapides, à la hauteur des besoins du secteur. Nous sollicitons également une réponse écrite sur les mesures que vous entendez porter, ainsi qu'un échange avec nos représentants afin de traduire ces revendications en décisions effectives.

Depuis plusieurs années, nous constatons notamment que :

- 📉 notre pouvoir d'achat recule
- 📉 nos conditions de travail se dégradent

Dans la Branche de l'aide à domicile, le point reste gelé à **5,77 € depuis 2022**. La FNAS FO réclame une augmentation du point à 7,40 € (selon la résolution du congrès 2023 : SMIC + 25 % + 183 €). Ce changement équivaldrait à 248 € brut supplémentaires par mois.

Alors que **le Smic progresse de 13,7 %**, les salariés de notre Branche essuient trois refus successifs concernant l'agrément d'une hausse de salaire. Et ce n'est pas tout ! Depuis 2022, le coût de la vie a fortement augmenté. L'inflation moyenne atteint **13,6 %** en 2025.

¹ Avenants 66-2024, Avenant 68-2025 et Avenant 72-2025 Branche de l'Aide à Domicile.

Cette inflation, non compensée par une hausse de nos salaires, impacte directement nos dépenses du quotidien :

- 🔪 Carburant, assurance, stationnement, entretien
- 🔪 Loyer, gaz, électricité, alimentation
- 🔪 Complémentaire santé et reste à charge, prévoyance
- 🔪 Frais de garde de nos enfants

De plus, dans nos professions, les trajets et déplacements constituent une composante essentielle de notre activité. La FNAS FO demande que l'intégralité de ces frais soit prise en charge sur la base des dépenses réelles.

- 🔪 Quand le prix du carburant explose, ce sont les aides à domicile qui trinquent.
- 🔪 Quand le prix de l'énergie flambe, ce sont encore les aides à domicile qui trinquent.
- 🔪 Quand le prix de l'alimentation augmente, ce sont **encore et toujours** les aides à domicile qui trinquent.

Cette situation n'est plus vivable ni viable.

Aucune aide à domicile ne devrait avoir à choisir entre remplir son frigo ou travailler.

Au-delà des constats, nous vous appelons à agir. Nos revendications ci-dessous sont précises et immédiatement applicables : elles constituent le socle minimal pour garantir un service d'aide à domicile durable, attractif et respectueux de celles et ceux qui l'assurent.

Nous exigeons :

- 🔪 Le passage immédiat de la valeur du point 7,40 € ;
- 🔪 La prise en charge de tous les trajets et déplacements au réel des frais engagés
- 🔪 Une compensation réelle de la hausse du carburant via l'indemnité kilométrique à 0.55 €/km a minima ;
- 🔪 L'amélioration de nos conditions de travail,
- 🔪 Accès à la formation qualifiante et diplômante financée à 100 % et sur le temps de travail
- 🔪 Une reconnaissance à la hauteur de notre utilité sociale
- 🔪 L'embauche de personnel qualifié à hauteur des besoins du secteur

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs, en notre détermination à défendre la reconnaissance et les moyens nécessaires à l'aide à domicile, au service de la population.

Pour la FNAS FO – Secteur Aide à domicile
Isabelle ROUDIL
Secrétaire Générale Adjointe

UN BEAU METIER = UN BEAU SALAIRE
Notre métier est vital = fini le salaire minimal